

Procès Verbal Concernant  
l'examen de la demande de la réception  
provisoire du lotissement ESSALAM  
Tranche 5 Secteur 2 à Seltat  
le 30/09/2020.

Suite à la lettre émanant de M<sup>r</sup> le Président de  
la Commune de Seltat sous N° 3355 en date du 29/09/2020  
Concernant l'examen de la demande de la réception provisoire  
du lotissement ESSALAM Tranche 5 Secteur 2, sis à Seltat,  
objet du TF N° 53559/11, une Commission Technique Provinciale  
s'est réunie au siège de la Commune en date du  
30/09/2020 en présence des membres suivants :



Handwritten signatures and initials corresponding to the list members.

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| 1 - EL MOHITAR RAOUNAQ   | : 6 <sup>th</sup> annexe administrative |
| 2 - EL MOSTAFA ENNASRI   | : SC de voirie, réseaux et études       |
| 3 - NAÏM MHAËMED         | : DUE / Province de Seltat              |
| 4 - Mohamed Abou Chahoua | : représentant de l'équipe urbaine      |
| 5 - ELLOUBAB Mohamed     | : I.A.M                                 |
| 6 - MEHDI Toumar         | : Service urbanisme communal            |
| 7 - Mohamed Karthali     | : Eclairage public                      |
| 8 - Ahmed Hourani        | : RADEEC                                |
| 9 - Ahmed ITADRAOUI      | : Directeur agence AL OMRANE Seltat     |
| 10 - Mehdi Boufarsi      | : chef de projet AL OMRANE              |
| 11 - Quandil KHALID      | : ONEE / BE                             |
| 12 - JAMAL AMODDAH       | : BET loti BAT                          |
| 13 - TARIK ENNAOULI      | : Concession de la propriété foncière   |
| 14 - BRAHIM LAOUAJ       | : Cadastre Seltat                       |

Après vérification du fond du dossier et visite de lieux  
il a été avéré ce qui suit :

le lotissement ESSALAM Tranche 5 Secteur 2 est autorisé  
suite à la décision N° 13108 du 10/09/2008 et  
la décision modificative N° 812012 du 18/06/2012  
délivrés par la Commune de Seltat

- Assainissement : les travaux sont achevés à 100%.  
Suite attestations délivrées par le RADEEC  
sous N° 1731 du 18 Juin 2020
- Eau potable : les travaux sont achevés à 100%. Suite  
attestations de livraison par le RADEEC  
sous N° 3880 en date du 12/11/2019.
- IAM : sans objection suite procès verbal délivré  
par l'IAM sous N° 092/09/BE-RA/SO/CMO/2020  
du 23/09/2020
- Éclairage public : les travaux sont achevés à 100%.
- Électricité : les travaux sont achevés à 100%.  
Suite PV de réception provisoire du  
17/07/2020
- Cadastre : sans objection
- Conservation de la propriété foncière : sans objection
- Volet urbanistique : les travaux sont achevés  
en forme de plan de masse "ne varietur"  
en date du 18 Juin 2012
- Voie : sans objection

Conclusion: Vu ce qui précède et vu du PV de  
la Commission provinciale en date du 09/09/2020,  
suite à la décision Gubernatoriale N° 264 du  
09/07/2020, et suite à la demande de la  
société AL OMRANE sous N° 3882 en date du  
21/09/2020, la Commission pronance la réception  
provisoire du lotissement ESSALAM tranche 5 Secteur 2  
objet de la demande N° 53558/15.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13